



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

étrangers

Question écrite n° 107337

## Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur la lutte contre la polygamie. En effet, la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes avait proposé de favoriser la coopération avec les pays d'origine, afin d'améliorer l'information relative à l'interdiction de la polygamie en France. Aussi il lui serait agréable de connaître la position du Gouvernement quant à cette proposition, d'une part, et quelles solutions il compte mettre en oeuvre afin d'appliquer concrètement cette proposition sur le terrain, d'autre part.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Bérengère Poletti](#)

**Circonscription :** Ardennes (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 107337

**Rubrique :** Famille

**Ministère interrogé :** cohésion sociale et parité

**Ministère attributaire :** travail, relations sociales et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 octobre 2006, page 10737